

Écoles et livres d'école en Hainaut du XVIe au XIX siècle

Autor(en): **Hannick, Pierre**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **22 (1972)**

Heft 1

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'objet d'une section spéciale et sont rangées dans l'ordre alphabétique des correspondants de Rivet. Un index onomastique complète le volume.

Etabli avec une rigueur scientifique qui ne laisse rien à désirer, cet inventaire donne accès à une multitude de documents importants dispersés à travers toute l'Europe. Il constitue de ce fait un instrument de travail particulièrement précieux pour l'étude de l'histoire tant politique qu'intellectuelle et religieuse de la première moitié du XVII^e siècle.

Genève

Jean-Daniel Candaux

Ecoles et livres d'école en Hainaut du XVI^e au XIX^e siècle. Université de Mons, 1971. In-8°, 325 p. (Editions universitaires de Mons, Série Sciences humaines, I).

La jeune université de Mons ouvre, avec cet ouvrage, une nouvelle collection consacrée aux sciences humaines. Le quatrième centenaire du collège de Binche a fourni l'occasion de publier ce premier volume.

SAMUEL GLOTZ, *Le quatrième centenaire de l'enseignement secondaire binchois, 1570-1970* (p. 1-117): Du collège des XII Apostres fondé par le chanoine Jean Duquesne en 1570, le collège épiscopal aussi bien que l'Athénée royal de Binche sont les héritiers. Par testament, Duquesne, chanoine de Notre-Dame de Cambrai, avait non seulement fondé un collège mais il avait créé 12 bourses et institué une «commission administrative» avant la lettre. Il avait aussi suggéré qu'en cas de nécessité, la gestion du collège pourrait être confiée à la Compagnie de Jésus. L'histoire de l'établissement est fort lacunaire avant le XIX^e siècle. Un des premiers recteurs fut Pierre Procureur, l'auteur d'une grammaire latine, qui fait l'objet d'une étude dans le présent volume. La gestion du collège de Binche fut un lourd fardeau. L'érosion monétaire avait sensiblement diminué les revenus initiaux. Aussi le collège passa-t-il successivement entre les mains des Prémontrés de Bonne-Espérance, de la ville de Binche, des Augustins, pour revenir à la ville de Binche après la Révolution française. Suivre ici les aléas du collège demanderait des développements trop longs. En 1880, après la «Question scolaire» en Belgique, deux établissements furent créés, ceux-là qui subsistent encore aujourd'hui. De telles études devraient se multiplier mais en tenant compte du point de vue social. Il aurait été fort intéressant de définir la zone d'influence du collège, au XIX^e siècle au moins, à partir du lieu de provenance des élèves. On regrettera aussi l'abus de majuscules et de titres, témoignages de déférence qui ne s'adressent qu'aux vivants.

CLAUDE DUFRANE et MARIE-THÉRÈSE ISAAC, *Un helléniste hollandais à Tournai, Jacques Ceratinus et son dictionnaire (1524)* (p. 121-155): Ceratinus, de son vrai nom Jacques Teyng, était un personnage de second plan dans l'entourage d'Erasmus de Rotterdam. D'un caractère instable, Ceratinus vint trois fois enseigner le grec à Tournai. En 1519, il avait écouté les conférences de G. Budé à Paris. Ceratinus laisse trois œuvres, une traduction

d'une œuvre de saint Jean Chrysostome, un traité de prononciation grecque et un dictionnaire grec, auquel les auteurs s'attachent plus longuement en citant maints extraits.

RENÉ HOVEN, *La grammaire latine de Pierre Procureur, recteur des collèges communaux de Binche et de Mons (1591)* (p. 159-179): L'auteur a étudié la grammaire en elle-même, la comparant avec celles rédigées par Alexandre de Villedieu et Jean Despautère. Malheureusement, les circonstances de la publication de l'œuvre de Procureur restent inconnues. On ignore aussi quelle fut la diffusion de ce manuel.

ROGER DARQUENNE, *L'obstétrique aux XVIII^e et XIX^e siècles. Pratique, Enseignement, Législation* (p. 183-312): Les sous-titres introduits par l'auteur correspondent à l'évolution de l'obstétrique. A la pratique succéda au XVIII^e siècle l'enseignement, avant la législation du XIX^e siècle. L'auteur présente une histoire de l'obstétrique en Belgique et plus spécialement en Hainaut, en remontant au moyen âge. Il faut attendre le XVIII^e siècle pour voir se terminer l'ère des sages-femmes. Le chirurgien de l'époque appartenait plutôt à la catégorie des barbiers, classe méprisée par les médecins. C'est dans cette optique que la ville de Mons imposa en 1761 un examen sérieux aux chirurgiens. Sous l'influence des Etats de Hainaut, des cours d'accouchement furent organisés. La Révolution française supprima les anciennes institutions. On crut trouver des solutions neuves en légiférant les 14 frimaire an III et 19 ventôse au XI, les 13 mars et 31 mai 1818. Les lois belges de 1835 à 1962 modifièrent tout le système de l'enseignement de l'obstétrique. Quant à la césarienne, elle connut l'insuccès jusqu'en 1881. C'est ainsi que lors de l'élévation de Bonaparte à l'Empire, on ne manqua pas de comparer l'événement à une enfantement césarien. Il faut relever, pour terminer, les problèmes moraux que suscita la césarienne. Fallait-il baptiser l'enfant dont la mère mourait en couche? A partir de quel moment le fœtus était-il doté d'une âme? Quand enfin pouvait-on considérer qu'une femme était morte. L'auteur termine son étude par des données statistiques sur la mortalité.

FERNAND HOTYAT et MAURICE VASSART, *Une école industrielle hennuyère au XIX^e siècle: Morlanwelz* (p. 315-325): ce bref article sur l'école industrielle de Morlanwelz aurait gagné à être incorporé dans un cadre plus large. Les références sont rares. Pour la clarté, les auteurs auraient pu se dispenser de la bibliographie qui figure à la fin de l'article en complétant les références au bas des pages.

Neufchâteau

Pierre Hannick

JACQUES BRENGUES, *Correspondance de Charles Duclos (1704-1772)*. Saint-Brieuc, Presses Universitaires de Bretagne, 1970. In-8°, [16] + 356 p., ill., portr., fac-sim.

Auteur des *Considérations sur les mœurs de ce siècle* (1754) et de plusieurs romans, historiographe de France, secrétaire perpétuel de l'Académie